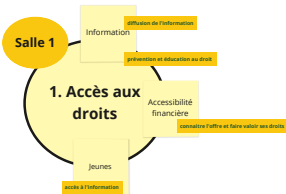


# Famille de défis 1 : Accès aux droits - Uitdagingsgroep 1 : toegang tot rechten



## 1. Accès aux droits

Travailler sur la sensibilisation, via les ASBL, car elles font un bon travail au niveau local et facilitent la diffusion de l'information.

Fonder un service "droit et santé" par exemple dans les CPAS sur rendez-vous avec des avocats spécialisés.

Généraliste : assurer un suivi global et fournir l'information sur les droits en lien avec la situation de santé du patient.

Automatisation des droits, sans trop de démarches, simplification.

Comment rendre les droits effectifs?

Responsabiliser les administrations au respect du droit des personnes. Mettre en place un système de pénalisation des administrations qui ne respectent pas les droits ou ne facilitent pas l'exercice des droits.

Objectif de l'exercice : Formuler des idées pour relever les défis.

1. Temps individuel pour noter vos idées (prenez un papier, pliez-le en 4 et notez 4 idées sur chaque partie de la feuille)
2. Partager les idées
3. Voter pour les 3 idées les plus pertinentes selon vous (étoiles)

Doel van de oefening: Het ontwikkelen van ideeën om de uitdagingen aan te gaan.

1. Individuele tijd om je ideeën op te schrijven (neem een stuk papier, vouw het in 4 en schrijf 4 ideeën op elk deel van het papier op).
2. Ideeën delen
3. Stem voor de 3 meest relevante ideeën volgens u (sterren)

Subventionner, renforcer et faire connaître les groupes de soutien. On y trouve beaucoup d'informations (tant par les animateurs que par les participants).

**DÉFI 1**  
Comment diffuser auprès des personnes qui en ont besoin toutes les informations relatives à leurs droits et aux services existants?

Les spécialistes qui travaillent sur des pathologies spécifiques. Préférer le psy devant avoir entraîné les familles sur les droits. Comment aménager une maison, comment avoir droit à une aide pour réaménager les habitats à quel moment des droits quand nous accompagnons une personne vulnérable (ex.).

Comment faciliter l'accès aux droits fondamentaux (tel que le logement)?

Impliquer les usagers dans les services, élargir le système des témoins des vécu.

Simplifier et centraliser

Créer des espaces (maisons d'information) pour s'informer (sous forme d'ASBL). On y trouverait toute l'information relative aux démarches à entreprendre (accueilante et dirige vers les bonnes personnes pour finaliser les démarches → doit être en réseau avec les autres services).

La maison du droit → maison où tout ce serait centralisé. Les gens iraient y chercher toute l'information relative à leurs droits. Pour éviter que les gens abandonnent (info, accessibilité à tous ceux qui ne savent pas lire et écrire et accompagnement) → Echelle communale (informations mises à jour)

Automatisation des droits pour tout le monde, notamment pour les personnes porteuses de problèmes mentaux (qui ne sont pas en capacité de faire les démarches).

Informez sur les vrais droits et vers qui s'adresser. Impliquer davantage les usagers dans le travail social (groupes de parole avec les professionnels et les usagers).

Fournir une meilleure connexion internet pour les jeunes (aider les ménages via un soutien financier. Les budgets sont importants surtout avec l'intensification du travail en ligne depuis la crise sanitaire).

Avoir des lieux où l'on peut se connecter à internet (des espaces publics).

Travailler sur la transmission de l'information, notamment aux dernières années du secondaire. Donner des mini-formations à l'école.

"SOS JEUNE" : Diffuser ce numéro massivement.

**DÉFI 3**  
Comment faire en sorte que les jeunes reçoivent l'information qui leur est destinée? Comment les aider à se prendre en charge?

Renforcer le travail des planners familiaux. Leur fournir des outils qui permettent d'être plus actifs avec les jeunes (disposer de meilleurs équipements).

Faciliter les contacts avec les centres PMS.

Blocage des jeunes envers des lieux comme les PMS → favoriser d'autres approches.

Création de spots de prévention par les jeunes.

Valoriser l'expertise et la connaissance des jeunes.

Création d'espaces de pair-aidance entre jeunes.

**DÉFI 2**  
Comment et quand pouvons-nous éduquer les Bruxellois.es sur leurs droits et sur le soutien disponible à un moment où il y a de l'énergie et du temps?

Avoir un rendez-vous obligatoire par an avec un service de "conseil social et santé intégré" pour aider à connaître la bonne information en amont (prévention).

Numéro vert gratuit qui apporte toute l'information. (Gratuit car tout le monde n'a pas de crédit. Comme pour le numéro vert coronavirus pour lequel la campagne de communication massive a bien fonctionné (via les ASBL, dans les transports, etc.))

Activer d'avantage les services de médiation qui existent au niveau communal. Renforcer ces services, les faire connaître, les rendre plus attrayants et user friendly.

**DÉFI 4**  
Comment faire connaître l'offre de services et droits existants et éviter de faire appel au privé quand ce n'est pas nécessaire?

D'avantage d'informations via les médias, espaces publicitaires et transports sur les services existants. Organiser une campagne massive de promotion par mots : "savez vous que...". Un thème par mois (p.ex doit au logement).

Site web qui centralise et qui fasse le pont entre les différents services et institutions ainsi qu'un lieu géographique (par commune ou idéalement par quartier), pensés afin que ce soit accessible à tout le monde.

Site web centralisé (aussi utile aux travailleurs). Une bonne partie de la population pourrait passer par le site et cela allégerait le travail d'accompagnement.